

1^{ère} édition **RENCONTRES
BIODIVERSITÉ
& TERRITOIRES**

12 & 13 décembre 2023

Sud de France Arena
Montpellier

Trame verte et bleue, une politique pour prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Conférence inversée

Métropole Aix-Marseille-Provence
Eurométropole de Strasbourg
Métropole Rouen Normandie

Animateurs : Fabien PAQUIER (OFB) & Vanessa RAUEL (Cerema)



Le déroulé de l'atelier

Introduction

Durée : 10 min

Démarche des trois territoires

Durée : 15 min

Séquence 1 : questions du public par écrit

Durée : 10 min

Séquence 2 : réponse des intervenant.e.s

Durée : 45 min

Séquence 3 : questions au public

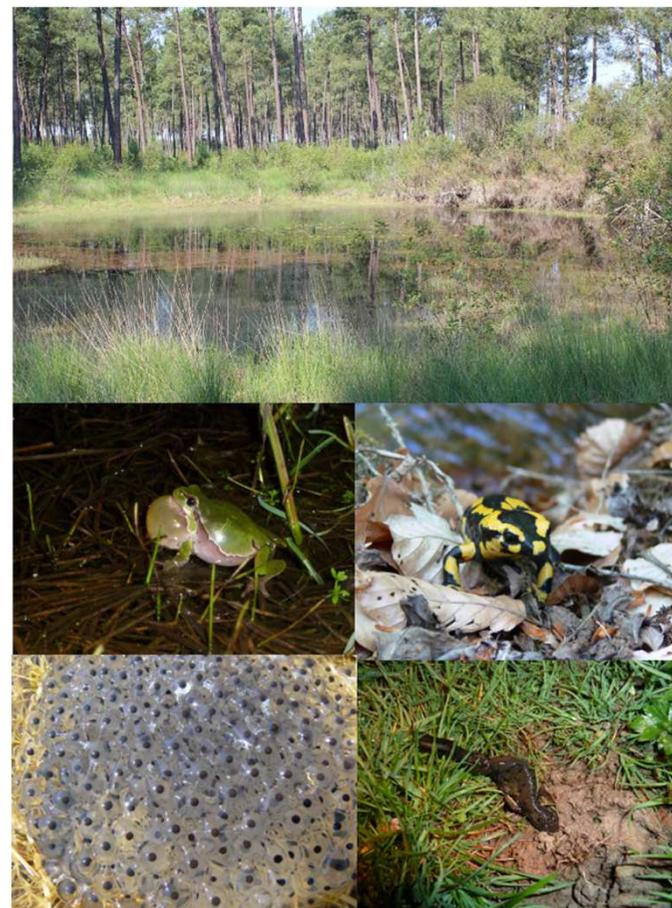
Durée : 5 min

Conclusion

Durée : 5 min

Quelques éléments préalables

Continuités écologiques & TVB





Depuis 2009, Grenelle de l'environnement

Code de l'environnement

- *Art L 371 -1 : objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la **préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques***
- *Art. R371-16 : TVB = réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux, les documents de l'Etat, des collectivités territoriales*
- *Emboîtement d'échelles : national, régional, local*

Code de l'urbanisme

- *L'article L.101-2 inscrit la préservation de la biodiversité et la remise en bon état des continuités écologiques parmi les objectifs des documents d'urbanisme.*

Objectifs de l'atelier

- Comprendre comment la Trame verte et bleue contribue au projet de territoire
- Montrer le rôle des Métropoles, territoires stratégiques pour la TVB
- Prendre connaissance d'exemples et de bonnes pratiques sur différents territoires
- Susciter des envies de se lancer dans ce type de démarche



Source : ©Ministère de l'écologie et de la transition et solidarité

La vie d'une Trame verte et bleue

3 temps importants :

1. Diagnostic des continuités écologiques et d'une TVB
2. Déclinaison de la TVB dans la planification
3. Mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration sur le terrain

Un niveau de territoire stratégique : l'intercommunalité

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Marion Di Liello

Responsable du Service Biodiversité
terrestre, marine et Aires protégées

Métropole Aix-Marseille-Provence



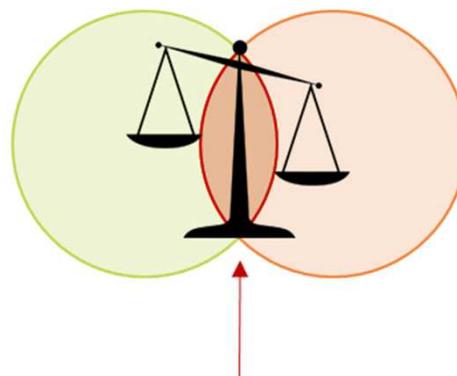
@blhuillier

Démarche de la Métropole Aix-Marseille-Provence

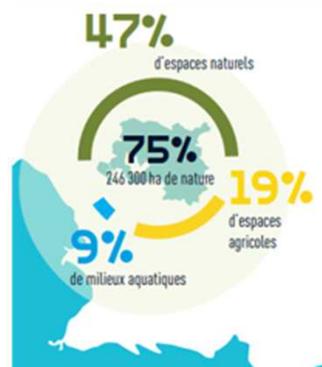
Recherche d'un juste équilibre

Enjeux environnementaux

- 75% d'espaces naturels et agricoles
- 25% d'espaces naturels protégés
- 255 km de littoral
- Biodiversité continentale riche : 5 898 espèces observées, dont 540 taxons à enjeu de conservation prioritaire
- Biodiversité marine
- Continuités écologiques majeures ¼ des continuités écologiques régionales à restaurer sur la métropole



Une nature mise à rude épreuve



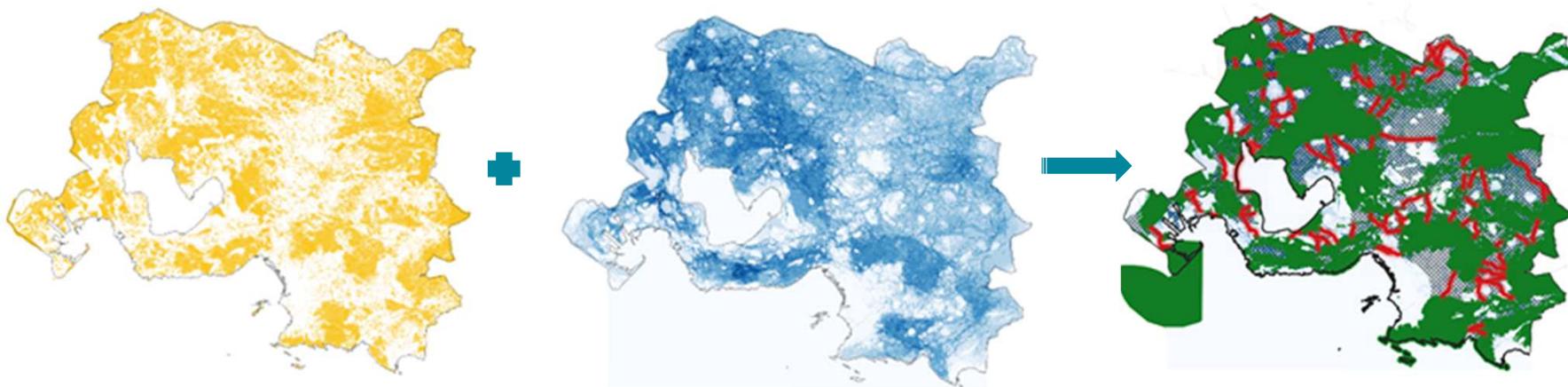
Enjeux socio-économiques

- 92 communes, 3 150 km² et 1,9 M d'habitants
- 6 grands pôles urbains et 6 EPCI
- 20% de communes littorales
- Grand port maritime de Marseille, 1^{er} port français
- 6 000 emplois créés par an
- 650 km de linéaires autoroutiers et ferrés : bruit, pollution, fragmentation des milieux
- 1 SCOT
- 6 PLUi



Démarche de la Métropole Aix-Marseille-Provence

1 : diagnostic TVB >> La modélisation des continuités écologiques du territoire



Analyse de connexité

LA « FAVORABILITE »

capacité des milieux à permettre
le développement des espèces

Analyse de connectivité

LA « PERMEABILITE »

capacité des milieux à permettre
le déplacement des espèces



Démarche de la Métropole Aix-Marseille-Provence

2 : Déclinaison dans la planification

- Contribution dans les documents de planification du territoire :
note de contributions ; participation ateliers ; diagnostic “enjeux de biodiversité” mutualisé

SCOT (en cours)



PADD



DOO :

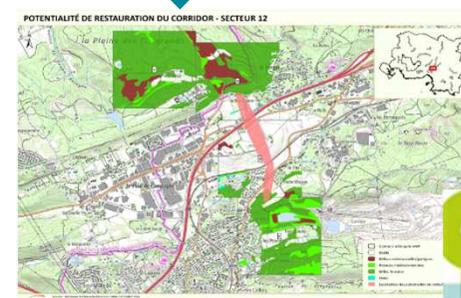
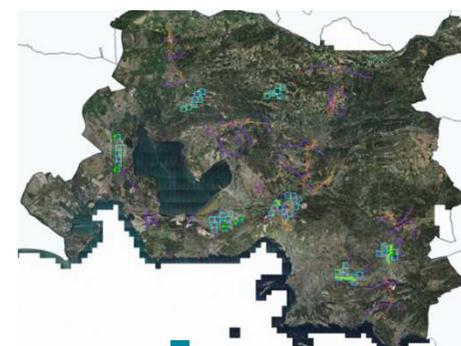
- > Réservoirs de biodiversité 2 niveaux
- > Corridors écologiques
- > Espaces de perméabilité écologique (prescriptions et recommandations)



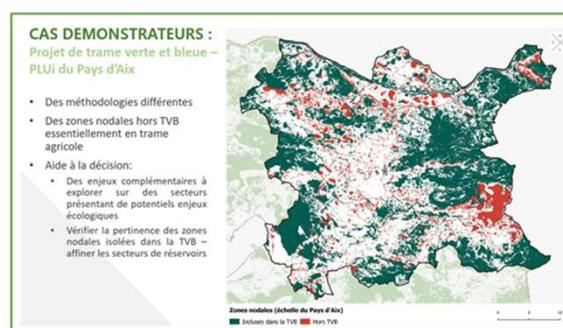
Démarche de la Métropole Aix-Marseille-Provence

3 : Mise en œuvre d'actions

- Valorisation et exploitation des données “biodiversité” mutualisées à l'échelle des directions
- Déclinaison dans les PLUi(s)
- Etude de description et qualification de secteurs à enjeux de continuités écologiques préfigurant des actions de restauration de continuités écologiques



PLUi(s)



Fiche AU n°18 Extrait livrable 2022

Adine HECTOR

adine.hector@strasbourg.eu

Responsable du Département
Ecologie du territoire

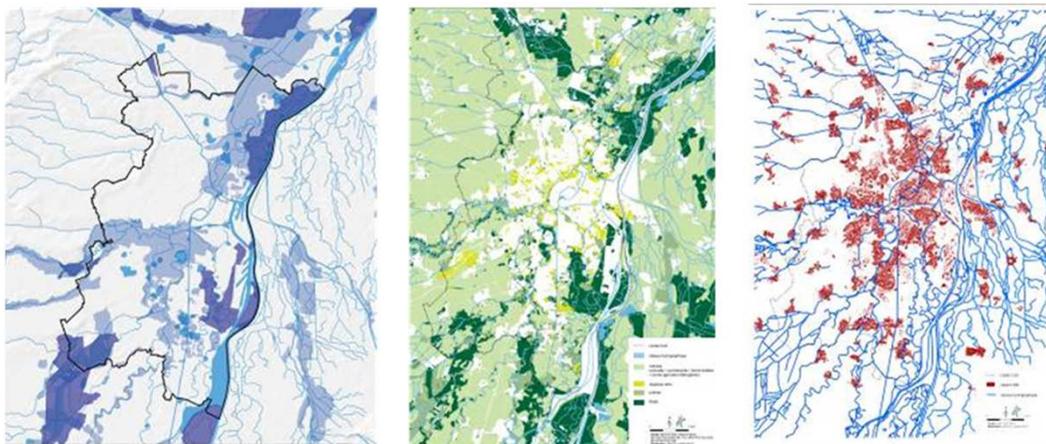
Eurométropole de Strasbourg

Strasbourg.eu
eurometropole



@blhuillier

Démarche de l'Eurométropole de Strasbourg



1/3 naturel 1/3 agricole 1/3 urbanisé

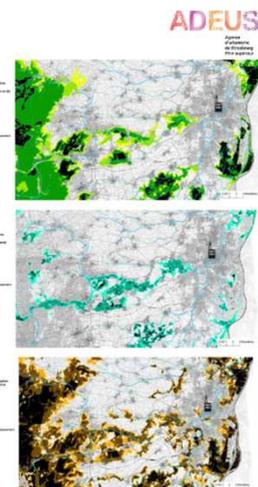
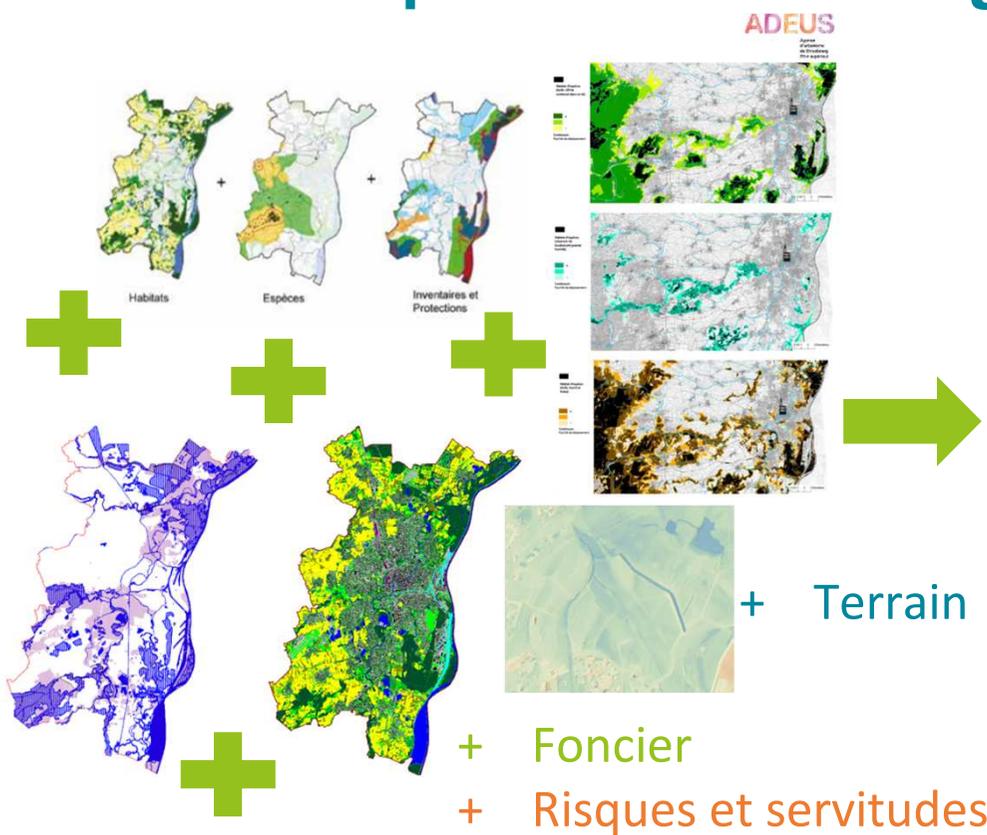
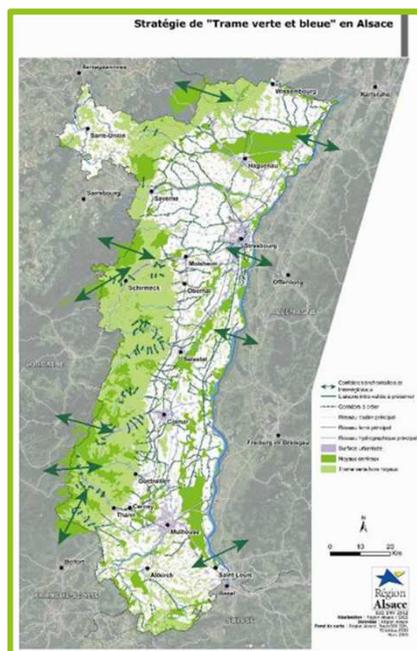
⇒ Omniprésence de l'eau
+ carrefour du maillage hydrographique

33 communes
340 km²
> 500 000 hab
1515 hab/km²

⇒ Enjeu de préservation de
l'existant
⇒ Territoire à 180°
+ Transfrontalier

Démarche de l'Eurométropole de Strasbourg

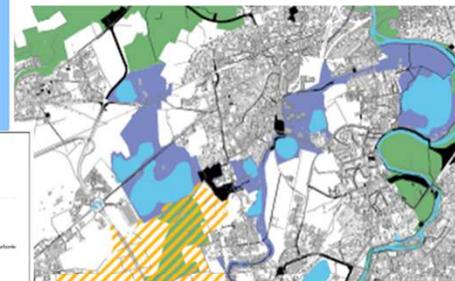
1 : diagnostic TVB



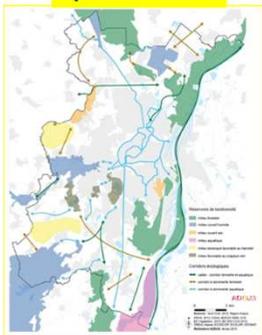
Démarche de l'EMS

2 : déclinaison dans la planification

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION :
« TRAME VERTE ET BLEUE »



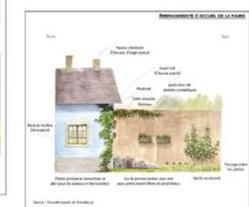
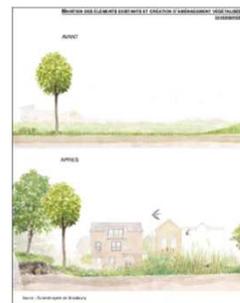
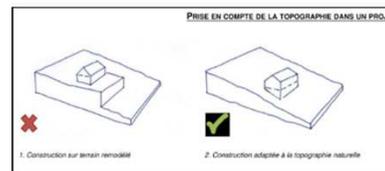
Le rapport de présentation



Le PADD

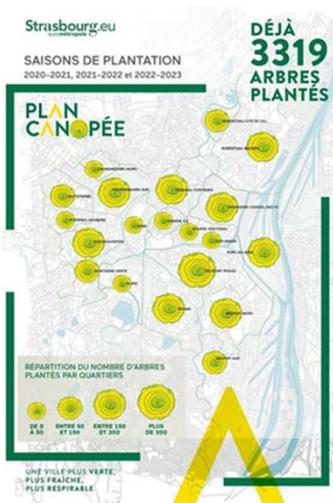
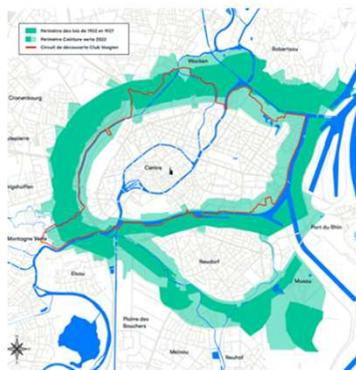


Le zonage



Démarche de l'EMS

3 : mise en œuvre d'actions



Guillaume FRESNEL

Directeur adjoint de l'environnement

Métropole Rouen Normandie



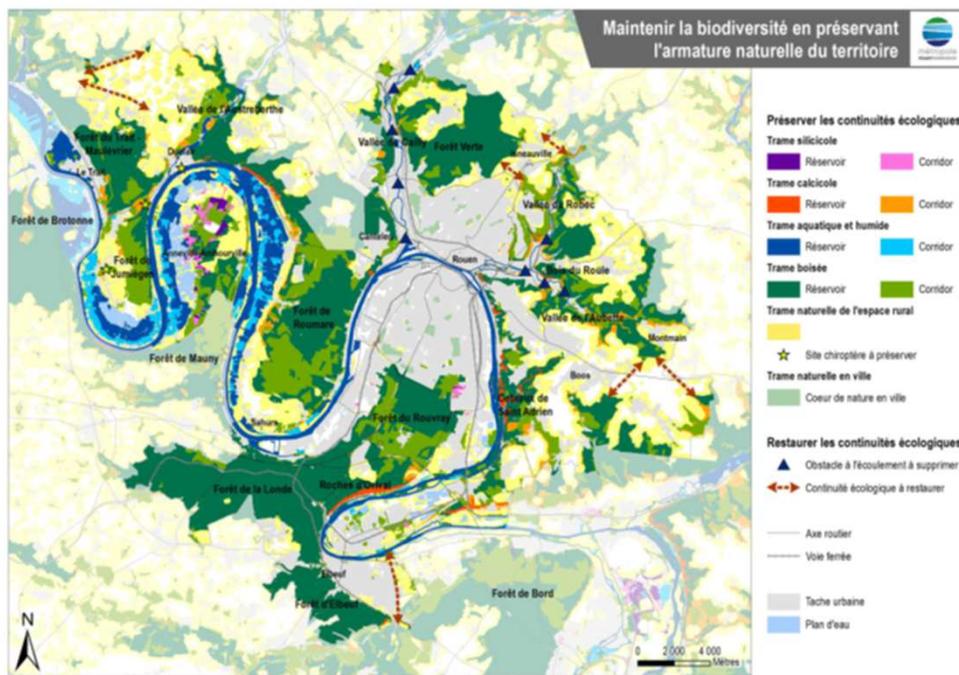
métropole
ROUEN NORMANDIE



©blhuillier

Démarche de Rouen Métropole

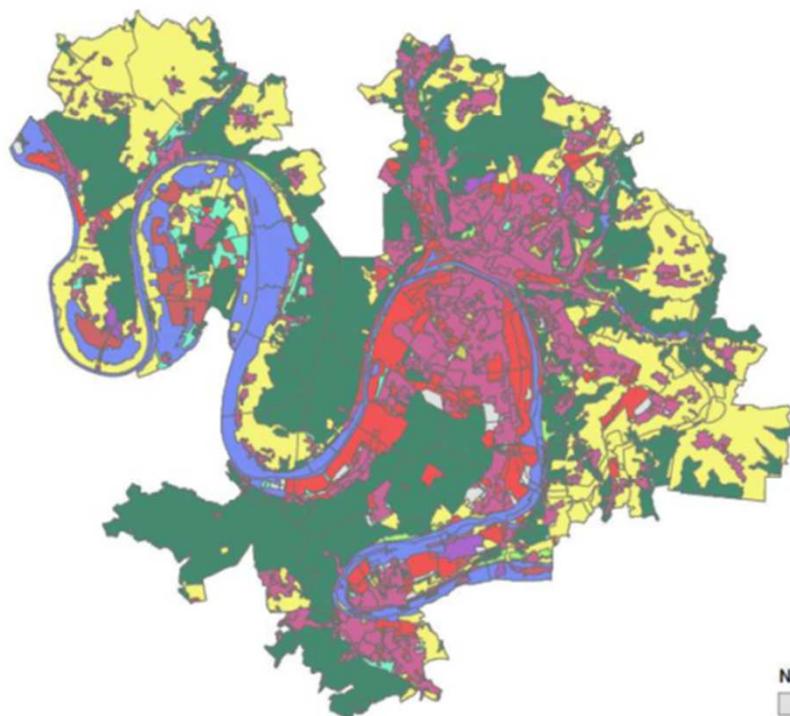
Planification urbaine en faveur de la biodiversité



- 71 communes
- 500 000 habitants
- Rouen : 110 000 hab.
- 66 000 hectares
- 1/3 d'espaces forestiers
- 1/3 d'espaces agricoles / naturels (hors forêts)
- 1/3 d'espaces urbanisés
- Un linéaire de Seine de 100 km



Démarche de Rouen Métropole



Règlement graphique (zonages)
du PLUi de la MRN

0 2 4
Kilomètres

Nom court de la zone	
AU	NL
A	NO
ACNC	NO-ca
NA	UP
NB	U Habitat
	U Economique

Démarche de Rouen Métropole

Charte Biodiversité 2022-2026 approuvée à l'unanimité le 20/12/2021

Axe 1 - Améliorer les connaissances naturalistes et du foncier - identifier et protéger les trames verte, bleue, noire et brune du territoire

Axe 2 - Restaurer et valoriser la sous-trame aquatique et les zones humides

Axe 3 - Restaurer, gérer et valoriser la sous-trame boisée (cf. CFT)

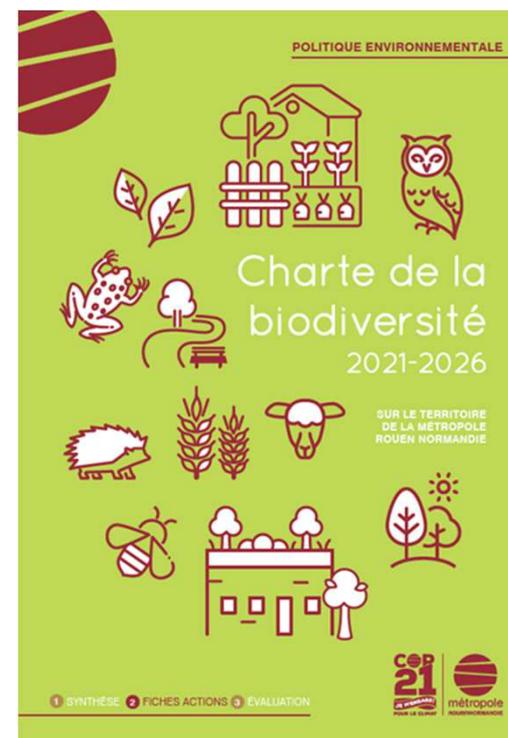
Axe 4 - Protéger, restaurer et valoriser les milieux secs silicoles et calcicoles

Axe 5 - Protéger et valoriser la biodiversité par les pratiques agricoles en milieu rural

Axe 6 - Développer la nature en ville

Axe 7 - Suivre les perturbations des milieux et œuvrer pour la protection des espèces rares et menacées

Axe 8 - Concerter, sensibiliser, soutenir et accompagner les acteurs du territoire



Démarche de Rouen Métropole

Merci de votre attention



Métropole
Rouen Normandie

**Contacts : Métropole Rouen Normandie / Direction de la transition
écologique**

Mathias ADER : 02 32 76 84 71

Directeur de la Transition Écologique

mathias.ader@metropole-rouen-normandie.fr

Guillaume Fresnel : 02 35 52 68 12

Directeur adjoint à l'Environnement

guillaume.fresnel@metropole-rouen-normandie.fr



Posez vos questions ! Consignes



*10 min pour formuler les questions
40 min d'échanges avec les intervenants*

- **Partagez vos réactions et vos questions** à l'aide de votre smartphone.
- Nous vous invitons à **discuter avec vos voisins** pour formuler vos questions.
- Vous pouvez également voter pour les questions posées.
- Demandez à prendre la parole en levant la main.

A vos questions...

Indiquer 1, 2 ou 3 en début de question :

1. Diagnostic des continuités écologiques et d'une TVB
2. Déclinaison de la TVB dans la planification
3. Mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration sur le terrain

Exemple : « 1 : Comment...? »

Quelques ressources pour aller plus loin

Mail contact : trameverteetbleue@ofb.gouv.fr



Entrée thématique

- Agriculture
- Aménagement et documents d'urbanisme
- Espèces et habitats naturels
- Forêt
- Infrastructures énergétiques
- Infrastructures linéaires de transport
- Lettre d'information CDR TVB
- Littoral et mer
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux urbains
- Paysage
- Pollution lumineuse / Trame noire

- Site internet du Centre de ressources TVB : <https://www.trameverteetbleue.fr/>
- MOOC TVB : <https://www.trameverteetbleue.fr/mooc-trame-verte-bleue>

Lettre d'info "Qu'est-ce qui se trame ?"

S'abonner

Consulter les derniers numéros



A vous de contribuer !

Vous souhaitez que votre actualité ou votre projet Trame verte et bleue soit relayée sur le Centre de ressources ? Remplissez le formulaire dédié :

Recensement d'actu ou expériences

Merci de votre attention



www.ofb.gouv.fr

Sous le haut patronnage



Avec le soutien de



Événement parrainé par

